

Le Siècle à Venir

La loi de Dieu déshumanise-t-elle?

Pourquoi des millions de gens, dont beaucoup se prétendent chrétiens, cherchent-ils à minimiser ou à annuler, d'une façon ou d'une autre, le code parfait de la loi que Dieu donna à l'homme, il y a quelque 3.500 ans? Et pourquoi tant de personnes supposent-elles, à tort, que le Christ est venu abolir la loi de Son Père?

par Raymond F.McNair

Un prédicateur «chrétien» proclama un jour à sa congrégation que «la loi peut même vous déshumaniser!» Vraiment? Les dix commandements déshumanisent-ils les gens? N'est-ce pas plutôt leur transgression qui nous déshumanise? Lorsque quelqu'un déshonore ses parents, tue son prochain ou commet l'adultère, ne sont-ce pas plutôt ces actions-là qui déshumanisent à la fois le coupable et la victime? La loi de Dieu a toujours pour effet de civiliser et d'humaniser la vie de tous ceux qui lui obéissent.

Aujourd'hui, les libéraux religieux épousent un code de conduite, basé sur des émotions, qui définit et justifie l'individu. Ils ont élaboré leur définition de l'amour — en paroles. Mais quand il faut définir les idéaux et les critères de Dieu en matière de conduite humaine — celle que vous et les vôtres devriez adopter et essayer de suivre —, ils affirment avec véhémence: «Vous savez, la loi de Dieu peut vous déshumaniser!

Elle n'a pas de rapport avec les relations humaines... Elle peut vous aveugler sur ce qui est réellement important... Tout vous semblera si terne avec elle.» Ce libéralisme dévalorise les instructions de la Bible. Un ministre protestant fit la remarque suivante: «Voyez la Bible (j'espère que ce qui va suivre ne sera pas sacrilège pour vous), elle peut se lire comme n'importe quel livre. Il faut reconnaître que ses pages contiennent de bonnes choses. Cependant, même dans le Coran, il est écrit d'aimer son prochain. [...] De nombreux écrits philosophiques et religieux parlent de l'amour du prochain».

Il est vrai que beaucoup de grands écrivains ont traité de l'amour. Les dirigeants «chrétiens» en Europe, au cours de ce dernier millénaire, ont enseigné l'amour mais, en pratique, l'histoire n'enregistre que la haine.

Martin Luther, le père de la Réforme protestante, a dit un jour: «Je n'aimais pas et, en réalité, je haïssais ce Dieu juste [...] car j'étais indigné contre Lui: n'était-il pas suffisant pour Dieu que des misérables pécheurs soient [...] opprimés par toutes sortes de calamités à cause des dix commandements? [...] J'étais furieux, et ma conscience, très agitée» (Encycl. Britannique, 1970, vol. 14 — C'est nous qui traduisons tout au long de cet article). Pourquoi les gens devraient-ils être si hostiles envers Dieu et Sa loi parfaite, résumée dans les dix commandements?

L'apôtre Paul explique l'hostilité naturelle de l'homme envers Dieu et Sa loi, telle que définie dans la Bible: «Car l'affection de la chair [l'esprit naturel non converti] est inimitié contre Dieu, parce qu'elle ne se soumet pas à la loi de Dieu, et qu'elle ne le peut même pas» (Romains 8:7). L'homme doit se repentir de cette hostilité envers Dieu et envers Sa loi, s'il souhaite être vraiment béni!

Tous les malheurs du monde, les souffrances, les haines, les adultères, les crimes, les meurtres, les guerres, les souffrances mentales et affectives, ainsi que la misère, sont les conséquences directes de la transgression par l'homme de «la loi parfaite, la loi de la liberté» de Dieu (Jacques 1:25), le code d'amour le plus parfait qui nous ait jamais été donné!

Lorsque l'Éternel proclama Sa «loi royale» (Jacques 2:8) au mont Sinaï, Il ne donna pas dix suggestions! Il promulgua les dix commandements (Exode 20), avec la ferme intention que Sa loi spirituelle (souvent appelée «loi morale» ou «éthique») devienne une loi universelle pour toute l'humanité (Nombres 15:15-16; Ésaïe 2:3). Les dix commandements sont aussi appelés le décalogue.

Jésus amplifia la loi de Dieu

Près de quinze siècles avant le premier avènement du Christ, le prophète Moïse annonça la venue du Messie tant attendu. «Je leur susciterai du milieu de leurs frères un prophète comme toi, je mettrai mes paroles dans sa bouche, et il leur dira tout ce que je lui commanderai» (Deutéronome 18:18). Ésaïe prophétisa également que le Messie confirmerait et amplifierait la loi de Dieu. «L'Éternel a voulu, pour le bonheur d'Israël, publier une loi grande et magnifique» (Ésaïe 42:21). André Chouraqui traduit plus justement ce verset: «YHVH désire, à cause de sa justice, il grandit la tora et magnifie».

Comment Jésus amplifia-t-Il la loi de Dieu? «Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens: Tu ne tueras point; [...] Mais moi, je vous dis que quiconque se met en colère contre son frère est passible de jugement» (Matthieu 5:21-22). Le Christ n'a pas aboli le commandement divin qui interdit le «meurtre» (Exode 20:13). Il l'a amplifié!

Il confirma aussi le septième commandement qui interdit l'adultère. Il dit aux hommes de ne pas se contenter d'observer la «lettre» de la loi, mais d'obéir également à l'«esprit» de la loi, qui est l'intention première de la loi. «Vous avez appris qu'il a été dit: Tu ne commettras point d'adultère. Mais moi, je vous dis que quiconque regarde une femme pour la convoiter a déjà commis un adultère avec elle dans son coeur» (Matthieu 5:27-28).

Lorsqu'une femme adultère fut amenée devant le Christ, Il ne la condamna pas pour son sérieux manque de caractère moral, mais Il lui dit de ne plus recommencer (Jean 8:3-11). «Je ne te condamne pas non plus; va, et ne pêche plus» (verset 11), lui dit le Christ miséricordieux. Il venait de confirmer le septième commandement (Exode 20:14).

Ésaïe aussi révéla que le Christ confierait la loi de Dieu à Ses disciples afin qu'ils la préservent. «Enveloppe cet oracle, scelle cette révélation, parmi mes disciples» (Ésaïe 8:16)! Au cours de Sa vie terrestre, le Christ confirma toujours la loi de Dieu et enseigna à Ses disciples à faire de même.

«Dieu ne fait point de favoritisme» (Actes 10:34). Il n'a pas donné une loi pour les Juifs et une autre pour les gentils. Même à l'époque de l'Ancien Testament, Dieu ordonna la même loi

pour les Juifs et pour les gentils. «La même loi existera pour l'indigène [l'Israélite] comme pour l'étranger en séjour au milieu de vous» (Exode 12:49). «Il y aura une seule loi et une seule ordonnance pour vous et pour l'étranger en séjour parmi vous» (Nombres 15:16; voir aussi le verset 29).

Dieu a toujours eu une seule loi et une seule religion pour les Israélites et pour les gentils. Prétendre que Dieu avait l'intention de réserver Sa loi spirituelle, les dix commandements, pour les Juifs, tandis que les gentils pouvaient se contenter d'avoir de «l'amour» sans tenir compte de Sa loi spirituelle, c'est se moquer de Dieu et de Sa justice!

Jésus a-t-Il aboli ou confirmé les dix commandements?

Un ministre protestant a dit un jour à sa congrégation: «Jésus n'a pas essayé d'abolir ou de confirmer la loi. [...] Il est venu la remplacer par sa personne!» Quelle absurdité!

Certains érudits de la Bible comprennent mal et, de ce fait, déforment cette déclaration du Christ: «Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes; je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir. Car, je vous le dis en vérité, [...] il ne disparaîtra pas de la loi un seul iota ou un seul trait de lettre, jusqu'à ce que tout soit arrivé» (Matthieu 5:17-18).

«Celui donc qui supprimera l'un de ces plus petits commandements, et qui enseignera aux hommes à faire de même, sera appelé le plus petit dans le royaume des cieux; mais celui qui les observera, et qui enseignera à les observer, celui-là sera appelé grand dans le royaume des cieux» (verset 19).

Que signifie réellement le terme «accomplir»? Le mot grec *pleroo* signifie «remplir, combler, accomplir, réaliser, compléter, achever, terminer». *Pleroo* signifie «remplir totalement» ou «faire pleinement», ou encore «perfectionner» ce qui était écrit dans la loi et dans les prophètes. «Ne devez rien à personne, si ce n'est de vous aimer les uns les autres; car celui qui aime les autres a accompli [du grec *pleroo*] la loi» (Romains 13:8).

Si quelqu'un aime son prochain comme lui-même, il ne le tuera pas, il ne lui mentira pas et ne commettra pas l'adultère avec cette personne. Mais avec l'aide du Saint-Esprit, il accomplira, il observera les dix commandements qui nous expliquent comment aimer notre prochain comme nous-mêmes: «L'amour ne fait point de mal au prochain: l'amour est donc l'accomplissement [du grec *pleroma*] de la loi» (Romains 13:10).

Jacques aussi explique la signification d'«accomplir»: «Si vous accomplissez [*pleroo*] la loi royale, selon l'Écriture: Tu aimeras ton prochain comme toi-même, vous faites bien. [...] Car quiconque observe toute la loi [dans ce contexte, «toute la loi» signifie les dix commandements], mais pèche contre un seul commandement, devient coupable de tous. En effet, celui qui a dit: Tu ne commettras point d'adultère, a dit aussi: Tu ne tueras point. Or, si tu ne commets point d'adultère, mais que tu commettes un meurtre, tu deviens transgresseur de la loi» (Jacques 2:8, 10-11). À deux reprises, Jacques qualifie la loi de Dieu de «loi de liberté» (Jacques 1:25; 2:12). La loi de Dieu n'asservit jamais et ne déshumanise personne; au contraire, elle libère toujours et humanise!

Le Christ vint pour «accomplir» la loi de deux façons: premièrement, en venant accomplir les prophéties Le concernant dans la loi, les prophètes et les psaumes (Luc 24:44); deuxièmement, en venant accomplir la loi, en lui obéissant, en la mettant en pratique.

Si le Christ avait aboli la loi de Son Père, il n'y aurait plus aujourd'hui de loi à transgresser, donc plus de péché dont on devrait se repentir, puisqu'il n'est pas possible de transgresser une loi qui n'existe plus. S'il n'y a pas de loi, vous ne péchez pas et, si vous ne péchez pas, vous n'avez pas besoin d'un Sauveur qui vienne vous libérer du péché, lequel, d'après certains, n'existerait même plus! Une telle croyance, contraire aux Écritures, rend le sang du Christ inutile et sans effet (Hébreux 10:28-29).

Les apôtres de Jésus ont-ils observé la loi de Dieu?

Tous les écrits inspirés du Nouveau Testament montrent que le Christ, loin d'abolir la loi de Son Père, l'a toujours observée et respectée. Il a dit: «J'ai gardé les commandements de mon Père» (Jean 15:10). Il savait que Son Père était le Législateur suprême (Jacques 4:12).

Mais qu'en est-il des apôtres? Enseignèrent-ils, comme le Christ, que tous les hommes devaient observer les commandements (Matthieu 19:17)?

L'apôtre Pierre a dit: «Repentez-vous [du péché], et que chacun de vous soit baptisé» (Actes 2:38). Comment quelqu'un peut-il se repentir, s'il ne sait de quoi se repentir? La Bible nous montre que nous devons nous repentir du péché, c'est-à-dire que nous devons nous détourner «de la transgression de la loi [de Dieu]» (1 Jean 3:4).

L'apôtre Jean a écrit: «Celui qui dit: Je l'ai connu, et qui ne garde pas ses commandements, est un menteur, et la vérité n'est point en lui» (1 Jean 2:4).

De même, Dieu écoutera-t-Il nos prières, si nous ne gardons pas Ses commandements? Jean a écrit: «Quoi que ce soit que nous demandions, nous le recevons de lui, parce que nous gardons ses commandements et que nous faisons ce qui lui est agréable» (1 Jean 3:22). «Nous connaissons que nous aimons les enfants de Dieu, lorsque nous aimons Dieu, et que nous pratiquons ses commandements. Car l'amour de Dieu consiste à garder ses commandements. Et ses commandements ne sont pas pénibles» (1 Jean 5:2-3).

Lorsque Jean écrivit le dernier livre de la Bible vers l'an 100 ap. J.-C., il déclara: «Heureux ceux qui lavent leurs robes [qui gardent Ses commandements], afin d'avoir droit à l'arbre de vie, et d'entrer par les portes dans la ville [la nouvelle Jérusalem]» (Apocalypse 22:14).

Que pensait l'apôtre Jacques, le frère du Christ, au sujet des dix commandements? Il a qualifié la loi de Dieu de «loi de liberté», et non de loi d'esclavage. «Mais celui qui aura plongé les regards dans la loi parfaite, la loi de la liberté, et qui aura persévéré, n'étant pas un auditeur oublieux, mais se mettant à l'oeuvre, celui-là sera heureux dans son activité» (Jacques 1:25).

L'apôtre Jacques a également dit: «Si vous accomplissez [*pleroo*] la loi royale, selon l'Écriture: [...] vous faites bien» (Jacques 2:8).

Jacques montre que la loi de Dieu est une loi royale, une loi parfaite de liberté, et que la transgression d'un seul des dix commandements nous rend coupables de tous, c'est-à-dire que nous encourons la peine de mort, même en ne transgressant qu'un seul commandement, comme si nous avions transgressé tous les commandements (Jacques 2:8-11)!

Paul, l'apôtre des gentils, demanda: «Annulons-nous donc la loi par la foi? Loin de là! Au contraire, nous confirmons la loi!» (Romains 3:31). «La loi donc est sainte, et le commandement est saint, juste et bon» (Romains 7:12). Dieu annulerait-Il ce qui est saint, juste et bon? Paul a dit aussi: «La loi [de Dieu] est spirituelle» (verset 14). Les dix commandements de Dieu ne sont pas une loi «cérémonielle» ou «rituelle», ils sont une loi spirituelle!

Il est certain qu'aucun étudiant objectif du Nouveau Testament n'y trouvera la moindre allusion à l'abolition d'un des dix commandements, soit par le Christ, soit par l'un de Ses apôtres. Les dix commandements constituent la base de la loi spirituelle de Dieu! Sans eux, l'homme marcherait à l'aveuglette, s'efforçant désespérément de trouver sa voie dans un monde obscur et confus. «Car le précepte est une lampe, et l'enseignement une lumière» (Proverbes 6:23).

Les prophéties bibliques révèlent que, dans un avenir proche, la loi de l'Éternel sortira de Jérusalem et se répandra sur toutes les nations (Ésaïe 2:3); en ce temps-là, toute l'humanité apprendra enfin à obéir à la loi parfaite de Dieu: les dix commandements!

Quand les hommes se résoudront sincèrement à observer la loi spirituelle de Dieu, alors «de leurs glaives ils forgeront des hoyaux, et de leurs lances des serpes: une nation ne tirera plus l'épée contre une autre, et l'on n'apprendra plus la guerre» (verset 4). C'est seulement à cette époque, dans le merveilleux Royaume de Dieu, que toutes les nations jouiront d'une santé florissante, du bonheur, de la prospérité et de la paix universelle (Ésaïe 11:6-9)!

Aujourd'hui, si tout le monde observait les dix commandements, si chacun traitait son prochain avec respect et amour (Matthieu 7:12; 22:39), l'humanité aurait la paix de l'esprit, ce qui éliminerait quantité de maladies mentales et affectives, qui l'affligent aujourd'hui. Le résultat? Nos hôpitaux et nos instituts psychiatriques cesseraient bien vite de faire des affaires!

Si chacun vivait réellement selon les dix commandements, il n'y aurait ni convoitise, ni tricherie, ni mensonge, ni vol, ni adultère, ni meurtre. Le crime et la violence cesseraient; l'alcoolisme, le tabagisme et la toxicomanie disparaîtraient de la terre. Les enfants apprendraient à honorer leurs parents et leur témoigneraient un amour véritable (Exode 20:12). Les conjoints s'aimeraient, se respecteraient et ne seraient pas infidèles (Exode 20:14). Les divorces disparaîtraient. Tous nos problèmes familiaux seraient vite résolus.

Les jeunes enfants pourraient jouer en toute sécurité dans leur jardin, sans craindre d'être brutalisés, violés, enlevés ou assassinés! Les taudis et les ghettos disparaîtraient. Nos villes déborderaient d'enfants bien portants, heureux, émerveillés, jouant dans des rues agréables, sûres et propres. «Les rues de la ville seront remplies de jeunes garçons et de jeunes filles, jouant dans les rues» (Zacharie 8:5). Cette prophétie deviendra réalité, non seulement dans la ville de Jérusalem, mais encore dans toutes les villes du monde.

Le roi David, un homme selon le cœur de Dieu, a écrit: «La loi de l'Éternel est parfaite, elle restaure l'âme; le témoignage de l'Éternel est véritable, il rend sage l'ignorant. Les ordonnances de l'Éternel sont droites, elles réjouissent le cœur; les commandements de l'Éternel sont purs, ils éclairent les yeux. La crainte de l'Éternel est pure, elle subsiste à toujours; les jugements de l'Éternel sont vrais; ils sont tous justes. Ils sont plus précieux que l'or, que beaucoup d'or fin; ils sont plus doux que le miel, que celui qui coule des rayons. Ton

serviteur aussi en reçoit instruction; pour qui les observe la récompense est grande» (Psaume 19:8-12).

La loi spirituelle de Dieu ne vous déshumanisera pas, pas plus qu'elle ne vous amènera à avoir des relations impersonnelles et mécaniques. Au contraire, lorsque la loi de Dieu sera la norme universelle de la conduite humaine, les gens pourront vivre dans la paix et dans la joie pour la première fois dans l'histoire de l'homme. C'est alors seulement que l'amour de Dieu et du prochain sera parfait, non seulement en paroles, mais aussi en actions.

✉ **Le Siècle à Venir asbl**
Allée du Grand Chéniât, 30
B6280 – Loverval
Belgium

☎ (32) 071-221.308

📠 (32) 071-221.389

💻 le.siecle.a.venir@brutele.be